

Délibération n° 2024 – III - 012

Demandes de financement au titre du Fonds vert

Le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Excusée
Le Département	Christophe Revil	Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lemps	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Excusée
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Excusé, suppléant C.Masnada en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Excusée, suppléant F.Bernigaud en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Excusé, suppléant P.Blunat en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriot	Déléguée titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	Excusée
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charley	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-

Autres personnes présentes :

GAM : Marie Breuil
Paierie Départementale : Georges Déru

SYMBHI : Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur délégué / Cédric Rose, UT Voironnais / Benjamin Rey, UT Voironnais / Cécile Albano, Pôle administratif / Agathe Cheritat, Pôle administratif / Damien Kuss, Pôle Ouvrages / Damoune Fracy, Pôle Ouvrages / Camille L'Hutereau, Pôle Ouvrages / Alexia Giroud, UT Romanche / Salomé Tessanne, UT Grésivaudan / Annabelle Quidoz, UT Grésivaudan / Agathe Girin, UT Sud Grésivaudan / Baptiste Errecart, UT Sud Grésivaudan.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », est destiné à toutes les collectivités qui souhaitent financer des investissements locaux dans le cadre de la transition écologique. Ce fonds entièrement déconcentré doit répondre à un triple objectif : renforcer la performance environnementale, s'adapter au changement climatique et améliorer le cadre de vie.

Pour répondre à la diversité des réalités territoriales les crédits du fonds vert sont déconcentrés aux préfets à qui il appartient de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés

Le fonds est cumulable avec les autres dotations de l'État et le taux d'aide doit seulement respecter la limite de 80% d'aides de l'État et la réglementation européenne en matière d'aide d'État.

En 2023, le SYMBHI s'est vu octroyé près de 2,7 m€ de subventions pour différents projets par le Fonds vert, en faisant l'un de ses principaux financeurs.

Le SYMBHI a procédé à un recensement de ses actions pouvant prétendre à un financement par le fond vert, afin de déposer les dossiers correspondants sur la plateforme simplifiée mise à disposition par les services de l'Etat.

Ces projets sont les suivants :

UT/Pôle	Intitulé du projet / action éligible	Coût du projet/action en € HT	Montant de la subvention demandée (€)
UT Grésivaudan	Complément de financement pour le confortement des seuils de Montfort (ajout de deux seuils)	500 000 €	400 000 €
UT Grésivaudan	Travaux de confortement des digues du Vorget	60 412 €	48 329,60 €
UT Grésivaudan	Reprise du seuil du Corbonne sur la commune de St Ismier	100 000 €	80 000 €
UT Grésivaudan	Etudes d'avant-projet des schémas d'aménagement du bassin versant du Bréda et des torrents de la commune de Froges pour la protection contre les crues et la valorisation des enjeux environnementaux	2 180 000 €	1 744 000 €
UT Grésivaudan	Etude d'Aménagement des torrents du St Eynard au stade AVP	175 000 €	140 000 €
UT Drac	Travaux de confortement des digues de la Bonne suite aux crues de décembre 2023	100 000 €	80 000,00 €
UT Drac	Travaux de protection contre les crues torrentielles sur le hameau de Donnières	100 000 €	80 000,00 €
UT Drac	Travaux de protection contre les crues torrentielles sur le torrent des Adreys à chantepérier	100 000 €	80 000,00 €
UT Drac	Travaux de protection contre les crues torrentielles sur le torrent du Rapidet à Tréminis	100 000 €	80 000,00 €
UT Drac	Travaux d'entretien et gestion des systèmes d'endiguement sur le Trièves et la Matheysine	35 000 €	28 000,00 €
UT voironnais	Travaux de protection contre les inondations du Janin à Charavines	135 000 €	7 500,00 €

UT Voironnais	Automatisation des vannes du lac de Paladru	300 000 €	90 000,00 €
Pôle ouvrage	Travaux de grosses réparations sur la Gresse	90 217,67 €	72 174,14 €
UT Romanche	Travaux d'urgence définitif Venosc	780 000,00 €	390 000,00 €
UT Sud Grésivaudan	Etudes de scénarios puis maîtrise d'œuvre pour la protection contre les inondations sur la commune de Chatte conciliant enjeux de protection et gestion des milieux	50 000,00 €	20 000,00 €
UT Drac	Animation PAPI Drac	134 196,60 €	107 357,28 €
UT Voironnais	Animation PAPI d'intention Paladru-Fure-Morge-Olon-Roize	136 092,99 €	84 874,39 €
UT Romanche	Animation PAPI Romanche	130 545,48 €	39 436,38 €
UT Romanche	Animation PAPI Affluents Romanche	113 372,36 €	34 011,70 €
UT Grésivaudan	Animation PAPI Grésivaudan	170 470,63 €	71 376,50 €
UT Romanche	Travaux de curage Vénéon-Lanchatra	50 000,00 €	25 000,00 €
Total			3 762 060 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à présenter auprès des services de l'Etat les demandes de financement correspondantes au titre du Fonds vert.

Fait à Grenoble, le 22 mai 2024

Extrait certifié conforme,

Le Président



Fabien Mulyk